

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

11 mai 2010 – N° 62 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire
• 02 41 51 73 79

georges.douspis@wanadoo.fr - www.lalibrepensee.com

SOMMAIRE :

- P 1 = - Cour suprême des USA.
- P 2 = - Budget et subventions à la municipalité de Saumur.
- P 3 = - Réunion préparatoire au congrès – Vend. 28 mai .

COUR SUPRÊME des USA

En quoi ce qui se passe à la Cour suprême des USA nous concerne-t-il aujourd'hui, nous libres-penseurs français ?

La question mérite, en effet, d'être posée, car nous sommes bien loin du 1, First Street NE Washington, D.C. qui abrite la plus haute autorité judiciaire des USA. La Cour suprême, instituée par l'Article III de la Constitution des Etats-Unis, est le sommet du pouvoir judiciaire aux États-Unis et le tribunal de dernier ressort. Sa devise est Equal Justice under Law (« justice égale selon la loi »).

Second quotidien aux USA après le N.Y. Times, le Los Angeles Times, qui tire à plus de 800 000¹ exemplaires chaque jour et à plus de 1 100 000 le week-end, vient de publier un article² signé d'un certain Marc Cooper³ dont le titre est le suivant :

« Pour remplacer John Paul Stevens, un athée – C'est une chose que Thomas Jefferson aurait pu faire : nommer un non-croyant à la Cour suprême. »

Ainsi le second grand quotidien des USA ouvre ses colonnes à un non-croyant qui milite en faveur de la nomination d'un athée à la Cour suprême des USA, et qui en appelle aux mânes augustes d'un grand président des Etats Unis, l'un des pères fondateurs de cette république : Thomas Jefferson.

Qu'est-ce que cela peut bien signifier ?

L'un des juges de la Cour vient de démissionner pour cause d'âge avancé (Stevens a plus de 90 ans !) et Barack Obama devait donc proposer un candidat. C'est chose faite depuis le 10 mai. Le Président a choisi une femme, Elena Kagan. Cette brave dame est de confession juive. Les vœux de notre journaliste n'ont donc pas été exaucés, mais la question reste posée, d'autant que l'on ne connaît pas précisément ses opinions religieuses.

Dans son article, M. Cooper donne comme justification à sa démarche le fait qu'un Américain sur six se déclare non croyant et que, par conséquent, il n'est pas représenté à la cour suprême des USA puisqu'elle est composée actuellement de six catholiques et de deux (ou trois si l'on compte Kagan) israélites. C'est un raisonnement d'une imparable logique... dans la perspective où ce qui est donné comme essentiel c'est l'appartenance à une communauté religieuse et non à une classe sociale. Pour ce journaliste, il est urgent de mettre en place le communautarisme, en installant l'athéisme comme une religion à côté des autres religions jusqu'au sommet de l'appareil d'Etat. C'est une conception pour le moins fallacieuse de la séparation des Eglises et de l'Etat que de réclamer la présence d'un représentant athée à la Cour suprême des USA.

Mais entrons un instant dans la logique de Marc Cooper. Quand bien même un non-croyant siègerait en tant que tel à la Cour suprême, sa présence pourrait-elle servir d'autre chose que de caution au pouvoir en place ? A un contre huit, les jeux sont faits d'avance !

La laïcité de l'Etat ne saurait, en aucun cas, être fondée sur une « juste » répartition des postes entre hommes au pouvoir en fonction de leurs opinions religieuses. *« La laïcité n'est pas une philosophie ni un art de vivre c'est un mode d'organisation politique des institutions. Elle vise, par la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905), à distinguer institutionnellement le domaine de l'Administration et des*

¹ Pour comparaison : Le Monde tire en France à 400 000 !

² L.A. Times - Marc Cooper May 4, 2010.

³ Marc Cooper - Contributing editor to the Nation magazine and director of USC Annenberg Digital News.

services publics du domaine privé de la vie des citoyens. La laïcité, comme principe politique d'organisation, s'applique aux institutions et non aux individus. C'est cette claire distinction [...] qui garantit la non-ingérence des conceptions métaphysiques dans le domaine public pour mieux garantir la liberté d'opinion et de comportement dans le domaine privé. »⁴

Marc Cooper ignore-t-il tout cela ? Sans doute pas, car ce sont des évidences criantes. Avec l'appui de l'un des plus grands journaux au service du Capital⁵ qui lui offre, sinon un pont d'or, du moins une incomparable tribune, son article poursuit donc d'autres buts sous le couvert de la juste lutte des athées pour faire entendre leur voix.

Lesquels ?

La réponse ne se trouverait-elle pas dans la situation de tensions économiques, sociales et politiques au sein desquelles se débat un capitalisme pourrissant ?

Il faut absolument serrer les rangs derrière le pouvoir et soigneusement éviter de laisser de côté une frange de la population qui de fait est, philosophiquement parlant, la plus avancée, d'autant qu'elle représente environ 17 % de la société. Cette façon de faire a l'immense avantage de faire disparaître, au moins virtuellement, la division bien concrète, elle, de la société en strates horizontales, classes antagonistes dont l'une, minoritaire, exploite l'autre, largement majoritaire y compris aux USA, au profit d'une vision communautariste des choses. La société, dans cette optique, serait la juxtaposition de communautés religieuses ou (et) philosophiques qui se répartiraient équitablement les postes de pouvoir au prorata du nombre de leurs adeptes ou affidés.

La survie du système exige que l'on élimine ou que l'on mette à genoux les mous, les tièdes, les réticents, les complices d'hier qui ont des états d'âme ou qui ont échoué... Quiconque a des velléités de résistance, quelles que soient ses raisons, en paye le prix fort et sur-le-champ. A des degrés divers Saddam et le Vatican en savent quelque chose. Alors tandis qu'une fraction de l'Eglise derrière H. Kung⁶ propose ses services pour vêtir "*de lin blanc et de probité candide*"⁷ les exactions sordides du Capital à l'échelle de la planète, d'autres qui se donnent volontiers comme les représentants autorisés de l'athéisme aux USA offrent leur contribution au plus haut sommet de l'appareil d'Etat.

Par ailleurs, développer ce genre de réflexion, ne peut, au minimum, qu'engendrer la confusion dans l'esprit de ceux qui partagent le même point de vue sur la religion et la nécessaire séparation des Eglises et de l'Etat.

Mais ce qui est vrai aux USA, l'est aussi en Europe, et pour les mêmes excellentes raisons. N'avons nous pas en France un grand penseur, philosophe dont la notoriété ne cesse de grandir, à qui la presse, écrite, parlée et télévisuelle ouvre largement ses colonnes ?

On voit que notre Michel Onfray national, dans ce domaine là non plus, n'a rien inventé.



SUBVENTIONS MUNICIPALES

Une fois de plus, nous avons pu constater que la municipalité de Saumur n'est pas avare... quand il s'agit de financer les curés :

- 4500 € au Comité de liaison de l'Enseignement **catholique**,
- 800 € à l'association: Patrimoine **religieux** en saumurois,
- 2205 + 350 € à l'Union générale et sportive de **l'Enseignement libre**.

⁴ M. Blondel – Déclaration de la fédération nationale de la LP devant la mission parlementaire sur le port du voile intégral - 16 septembre 2009.

⁵ Peut-on sérieusement penser qu'une telle presse offrirait un tel avantage à de simples « free thinkers » dans leur combat pour la liberté de pensée et la séparation des Eglises et de l'Etat ? Poser la question c'est y répondre... Vit-on jamais, en France, Le Monde offrir pareille tribune à un authentique libre-penseur afin qu'il expose notre conception de la laïcité ?

⁶ H. Kung – Discours 9 nov. 01, devant l'Assemblée générale des Nation Unies : "*Il est indispensable que **la mondialisation de l'économie, de la technologie et de la communication soit soutenue par une mondialisation de l'éthique.***"

⁷ Victor Hugo - La Légende des siècles - Booz endormi - (1859)

Hélas, il n'est guère possible d'intervenir en la circonstance car il s'agit d'organisations certes catholiques mais non cultuelles ! Dura lex, sed lex !

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

PREPAREZ-VOUS...

RÉUNION – VENDREDI 28 MAI 2010

La réunion préparatoire au congrès national est programmée le vendredi 28 mai 2010 à l'espace Jean Rostand, rue Emmanuel Clairefond à partir de 20H.

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

ORDRE DU JOUR

- Congrès national de juillet 2010 à Bordeaux.
- Discussion du rapport d'activités national.
- Discussion du rapport moral
- Préparation des rassemblements de Vincennes -19 juin
D'Abbeville - 4 juillet

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

Et n'oubliez pas...

- **Site LP Saumur** : "lalibrepensee.com". A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.

Comment adhérer à la Libre Pensée ?

Bulletin d'adhésion

- Nom :
- Prénom :
- Adresse : Rue :
Code postal :
Ville :

A renvoyer à : G Douspis -3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire